

VIRTON

Neuf communes ? C'est du propre !

Dans 9 communes de Gaume les mêmes panneaux « Forêts propres » invitent promeneurs et citoyens au plus grand respect de la nature.

• **Georges VAN DEN ENDE**



EdA - 301629355387

Il était une fois un échevin de l'Environnement de Virton qui en avait plus qu'assez de découvrir des dépôts sauvages d'immondices dans les bois de sa commune. Particulièrement dans la vallée de Rabais. De quoi mal digérer pour Etienne Chalton que les lourdes amendes infligées aux contrevenants portèrent si peu d'effet. « Plus de 1000€ infligés par l'agent sanctionneur en 2013. Des récidives à la même hauteur en octobre 2014 et en octobre 2015 jusqu'à 1500€ ».

Sa coupe est vraiment pleine lorsqu'en mars 2016, un nou-

veau dépôt sauvage souille les sites touristiques des Zigomars, du Bonlieu et du sentier des songes. Dénoncé par ses déchets, le contrevenant se voit cette fois condamné à 2000€ d'amende auxquels s'ajoutent les 500€ réclamés par la Ville de Virton.

Quand un échevin rencontre une autre échevine

Il se fait qu'un beau jour Etienne Chalton rencontrant Anne Abrassart, l'échevine de

l'Environnement d'Étalle, évoque avec elle les dépôts sauvages en forêt. Comme il l'avait déjà fait quelques années plus tôt avec Monique Jacob, l'échevine de l'Environnement.

« Ces échanges successifs ayant fait tache d'huile, j'ai été séduit par l'idée de Georges Gondon, autre échevin stabulois, d'associer les Communes dans cette croisade. Chaussant alors sa casquette de président de la Maison du tourisme de Gaume, Etienne n'a pas eu difficulté de fédérer les neuf communes réunies par la MTG. D'où cette réunion dans les salons de l'hôtel de ville de Virton des maires, échevins et autres représentants de Chiny, Étalle, Florentville, Metz-devant-Virton, Musson, Rouvroij, Saint-Léger, Trintigny et bien sûr Virton. »

C'est sûr qu'avant de signer une union aussi sacrée que garnaumaise contre les dépôts sauvages en forêt, les échanges se sont multipliés. Fallait-il revoir et améliorer les moyens que les Communes mettent à disposi-

tion des citoyens pour le ramassage des déchets ? Fallait-il éduquer ou user de rappels à l'ordre, faire payer les coupables ? Tout en continuant à approfondir le sujet de retirer les grandes poubelles, une idée préconisée par le DNF et ses agents verbalisant les dépôts sauvages en forêt qui a été retenue. « Des expériences vécues dans les forêts des Vosges où du Jura ont montré que les poubelles inspirent voire attirent les dépôts sauvages. »

L'expérience virtonnaise d'un an dans les bois de Rabais de remplacer les poubelles par des panneaux : « Pour une forêt propre, emportez vos déchets. » « Cette invitation pour le promeneur et le citoyen au respect le plus strict de la forêt s'étant montrée concluante, la même démarche a été décidée par les 9 communes partenaires. Et aujourd'hui, dans leurs bois et forêts, ces mêmes panneaux imprimés en vert sur fond blanc et marqués d'un des blasons des 9 communes, sont en bonne place. » ■



EdA - 301629141945

les et autres dépôts sauvages fleurissent autour dépôt légal.

L'avenir

Avantages abonnés

Vous êtes abonné à L'Avenir en version papier?

Sachez que vous avez droit aussi à

- des contenus exclusifs sur lavenir.net, y compris les articles payants, identifiables par l'icône
- des enquêtes qui traitent un sujet de société en particulier sur www.lavenir.net/dossiers
- une newsletter rédactionnelle hebdomadaire exclusive avec l'essentiel de l'actu de la semaine.



Des avantages contenus gratuits pour nos abonnés

AMRKA008